

**Avis de résiliation de la location parce que le locateur,
un acheteur ou un membre de la famille veut occuper le logement locatif**

N12

(Available in English)

Destinataire(s) : (Noms de tous les locataires)	Expéditeur : (Nom du locateur)

Adresse du logement locatif :

**Le présent document est un avis légal qui pourrait entraîner votre
expulsion de votre logement.**

Renseignements fournis par votre locateur

**Je vous donne le présent avis parce que je veux résilier votre location. Je veux que vous quittiez
votre logement locatif au plus tard à la date de résiliation suivante :** .

(jj/mm/aaaa)

Motifs de la résiliation de la location

J'ai ombré le cercle correspondant au motif pour lequel je veux résilier votre location.

Motif 1 : La personne suivante veut emménager dans le logement locatif et l'habiter pendant au moins un an :

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> moi-même | <input type="checkbox"/> mon conjoint/ma conjointe | <input type="checkbox"/> mon enfant |
| <input type="checkbox"/> mon père/ma mère | <input type="checkbox"/> l'enfant de mon conjoint/ma conjointe | <input type="checkbox"/> le père/la mère de mon conjoint/ma conjointe |

Ou Une personne qui fournit ou fournira des services en matière de soins :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> à moi-même | <input type="checkbox"/> à mon conjoint/ma conjointe | <input type="checkbox"/> à mon enfant |
| <input type="checkbox"/> à mes parents | <input type="checkbox"/> à l'enfant de mon conjoint/ma conjointe | <input type="checkbox"/> aux parents de mon conjoint/ma conjointe |

Motif 2 : J'ai signé une convention de vente du logement locatif et la personne suivante veut emménager dans le logement locatif :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> l'acheteur | <input type="checkbox"/> le conjoint/la conjointe de l'acheteur | <input type="checkbox"/> l'enfant de l'acheteur |
| <input type="checkbox"/> les parents de l'acheteur | <input type="checkbox"/> l'enfant du conjoint/de la conjointe de l'acheteur | <input type="checkbox"/> les parents du conjoint/de la conjointe de l'acheteur |

Ou Une personne qui fournit ou fournira des services en matière de soins :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> à l'acheteur | <input type="checkbox"/> au conjoint/à la conjointe de l'acheteur | <input type="checkbox"/> à l'enfant de l'acheteur |
| <input type="checkbox"/> aux parents de l'acheteur | <input type="checkbox"/> à l'enfant du conjoint/de la conjointe de l'acheteur | <input type="checkbox"/> aux parents du conjoint/de la conjointe de l'acheteur |

RÉSERVÉ AU BUREAU:

File Number

Delivery Method: In Person Mail Courier Email Efile Fax FL

Renseignements importants de la Commission de la location immobilière (CLI)

Date de résiliation

La date de résiliation indiquée par le locateur dans le présent avis doit survenir au moins **60 jours** après que le locateur vous donne le présent avis.

De plus, la date de résiliation doit tomber le dernier jour de la période de location. Par exemple, si vous payez le loyer le premier de chaque mois, la date de résiliation doit tomber le dernier jour du mois.

Si la location est à terme fixe, la date de résiliation ne peut survenir avant le dernier jour du terme fixe. Par exemple, si vous avez signé un bail d'un an, la date de résiliation ne peut survenir avant le dernier jour de la période d'un an indiquée dans le bail.

Le locataire pourrait avoir droit à une indemnité ou un autre logement locatif

Le locateur doit :

- vous verser l'équivalent d'un mois de loyer d'ici la date de résiliation indiquée dans l'avis; ou
- vous offrir un autre logement locatif que vous jugez acceptable.

Le locataire peut donner un avis de 10 jours pour résilier la location

Vous pouvez résilier la location avant la date indiquée dans le présent avis à condition que vous donniez au locateur un avis d'au moins **10 jours** de votre intention de quitter le logement locatif. Vous devez utiliser la formule N9, *Avis de résiliation de la location donné par le locataire*, de la Commission de la location immobilière pour donner cet avis écrit au locateur.

Si vous n'êtes pas d'accord avec le présent avis

Vous n'avez pas à quitter le logement si vous n'êtes pas d'accord avec ce que le locateur a indiqué dans le présent avis. Cependant, le locateur peut demander par requête à la CLI d'ordonner votre expulsion. La CLI fixera la date d'une audience où vous pourrez expliquer pourquoi vous n'êtes pas d'accord.

Si vous quittez le logement

Si vous quittez le logement locatif au plus tard à la date de résiliation, la location prendra fin à cette date.

Si le locateur présente une requête à la CLI

Immédiatement après vous avoir donné le présent avis, le locateur peut demander par requête à la CLI d'ordonner votre expulsion. Si le locateur demande à la CLI d'ordonner votre expulsion, la CLI fixera la date d'une audience et vous enverra une copie de la requête et un *avis d'audience*. L'*avis d'audience* précise l'heure, la date et le lieu de l'audience. À l'audience, le locateur devra prouver les affirmations qu'il a faites dans le présent avis et dans la requête, et vous pourrez répondre à ces affirmations. Si la CLI rend une ordonnance pour résilier la location et vous expulser du logement, cette ordonnance n'exigera pas que vous quittiez le logement avant la date de résiliation indiquée dans le présent avis.

Pour en savoir plus

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent avis ou sur vos droits, vous pouvez communiquer avec la Commission de la location immobilière par téléphone au **416 645-8080** ou au **1 888 332-3234**, ou visiter le site Web de la CLI à tribunauxdecisionnelsontario.ca/cli.

Signature

Locateur Représentant

Prénom

Nom de famille

Téléphone

() -

Signature	Date (jj/mm/aaaa)
-----------	-------------------

Renseignements sur le représentant (le cas échéant)

Nom	N° du BHC	Raison sociale de la société (le cas échéant)	
Adresse postale			N° de Téléphone
Municipalité (ville, village, etc.)	Province	Code postal	N° de Télécopieur